



Palaiseau, le 14 mai 2024

DIR ENSAE/2024-199

### **Décision du 14 mai 2024**

Fixant la composition et le fonctionnement du jury du concours ouvert en 2024 pour l'admission d'élèves non fonctionnaires, dits élèves titulaires, à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique, option économie et mathématiques.

Le Directeur de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique

Vu le décret n°2010-1670 du 28 décembre 2010 relatif au groupe des écoles nationales d'économie et statistique ;

Vu l'arrêté du 12 septembre 2022 modifiant l'arrêté du 6 août 2014 fixant les conditions d'admission des élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique ;

**Décide :**

#### **Article 1**

Le jury du concours ouvert en 2024 pour l'admission d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique, option économie et mathématiques, est composé comme suit :

#### **PRESIDENT**

M. POUGET Julien

Inspecteur général de l'INSEE

## **MEMBRES**

M.	ACHARD Pascal	Chercheur
Mme	AIT-SAID Fatima	Professeure agrégée
M.	BENSUSAN Teddy	Professeur agrégé
M.	BISCOURP Pierre	Inspecteur Général de l'INSEE
M.	DEQUEKER-FERGON Jean-Michel	Professeur agrégé
Mme	HURTEAUX Amélie	Professeure agrégée
M.	HORNER David	Professeur
M.	LOSS Frédéric	Directeur des Etudes de l'ENSAE Paris
M	THIBAULT Nicolas	Professeur agrégé

### **Article 2**

En cas d'empêchement du président du jury, la présidence sera assurée par M. BISCOURP Pierre, Inspecteur Général de l'INSEE ou, en cas d'empêchement de ce dernier par M. LOSS Frédéric, directeur des études de l'ENSAE Paris.

### **Article 3**

Le jury du concours arrête la liste par ordre de mérite des lauréats.

Le Directeur de l'ENSAE Paris

Pierre BISCOURP